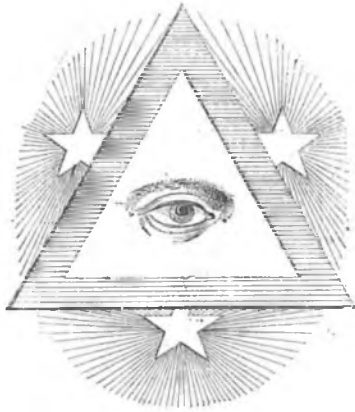


BARBET

INSTALLATION D'ATELIER



# SOMMAIRE

---

**Avertissement.**

**RITUEL D'INSTALLATION.**

TRAVAUX PRÉALABLES.

TRAVAUX DU GRAND ORIENT.

TRAVAUX DE L'ÂT.:

---

## AVERTISSEMENT

---

Tout atelier nouvellement constitué doit être installé solennellement par un ou plusieurs commissaires du Grand Orient, avant de pouvoir se livrer aux travaux ordinaires de ses degrés. — Un atelier réveillé par une décision du Conseil de l'Ordre n'a pas besoin d'être installé à nouveau pour reprendre régulièrement ses travaux ; mais, s'il tient à solenniser sa reprise d'activité, il lui est loisible de demander la nomination d'un ou de plusieurs commissaires installateurs, et de procéder conformément aux règles qui suivent et au rituel ci-après.

Les commissaires sont nommés par le Conseil de l'Ordre qui, autant que possible, délègue à cet effet un ou plusieurs de ses membres.

Quand il s'agit d'un conseil philosophique ou d'un chapitre, les commissaires installateurs doivent posséder le plus élevé des grades philosophiques ou capitulaires : ils sont choisis de préférence parmi les membres du Grand Collège des rites.

Le premier des commissaires nommés est président à l'installation ; les deux suivants l'assistent en qualité de surveillants ; les autres, s'il y en a, occupent les autres postes en suivant l'ordre hiérarchique.

Si un seul commissaire a été nommé, il désigne lui-même deux FF.°. dûment qualifiés pour l'assister comme surveillants.

Un atelier peut être autorisé à s'installer lui-même, lorsque les circonstances l'exigent. Dans ce cas, les commissaires installateurs sont toujours le président et les deux surveillants de l'atelier, lesquels se font remplacer d'office, après l'ouverture des travaux préalables et l'accueil des visiteurs et des députations.

L'installation doit être faite dans les trois mois de l'autorisation donnée par le Conseil de l'Ordre, c'est-à-dire dans les trois mois de la réception, par l'atelier provisoire, de la pl.°. du G.°. O.°. lui faisant connaître la décision qui a accordé le titre constitutif et la nomination du ou des commissaires. Après l'expiration des trois mois, l'autorisation d'installer est périmée, ainsi que les pouvoirs des commissaires ; et il faut en référer au Conseil de l'Ordre, qui décide s'il y a lieu de relever l'atelier provi-

soire de la déchéance encourue et de renouveler les pouvoirs des commissaires ou d'en nommer d'autres.

Pour les nouveaux ateliers situés sur le territoire de la France continentale, le jour de l'installation est habituellement fixé par le Conseil de l'Ordre, d'accord avec ces ateliers ; mais il arrive quelquefois pour des ateliers de cette catégorie, et habituellement pour ceux d'outre mer ou situés en pays étrangers, que le Conseil s'en remet aux commissaires par lui nommés pour la fixation du jour. Dans ce dernier cas, dès que l'atelier provisoire a reçu l'avis officiel du Grand Orient, il doit s'enquérir du jour que choisissent les commissaires. Il doit en être de même si, par suite de quelque empêchement, l'installation n'a pas pu avoir lieu au jour fixé par le Conseil de l'Ordre.

Après entente avec les commissaires, l'atelier provisoire fait les dispositions nécessaires et convoque les députations des ateliers voisins.,

# RITUEL D'INSTALLATION

---

## TRAVAUX PRÉALABLES

---

Au jour fixé, le président provisoire de l'At.·. ouvre les trav.·. selon le rituel du grade, fait introduire les visiteurs après tuilage, puis les députations, avec les honneurs et les formalités d'usage, et instruit l'assemblée de l'objet de la réunion.

Le 1<sup>er</sup> Surv.·. l'informe que les commissaires installateurs sont dans les parvis.

LE PRÉS.·. DE L'AT.·. *frappe un coup* —●— *et dit :*

F.·. Gr.·. Exp.·., et vous, F.·. 1<sup>er</sup> M.·. des Cérém.·., veuillez vous transporter dans les parvis du temple auprès des commissaires du Gr.·. O.·., pour prendre connaissance de leurs pouvoirs. Le M.·. des Cérém.·. viendra nous rendre compte de cette mission.

Ces officiers couvrent le temple.

Le 1<sup>er</sup> M.·. des Cérém.·., ayant frappé, est introduit. Il annonce que les pouvoirs de la commission sont réguliers et que les commissaires demandent l'entrée du temple.

Le président provisoire désigne sept FF.·. (si le nombre des FF.·. présents le permet, — sinon cinq, — sinon trois) armés de glaives et munis d'étoiles, qui, précédés par le 1<sup>er</sup> M.·. des Cérém.·. et par le Porte-étendard, se transportent dans les parvis.

Il suspend les trav.·., quitte son siège et se place en face de l'entrée du temple, ayant à ses côtés les deux Surv.·.. Pendant cette marche du président, et sur son ordre, les FF.·. des colonnes se rangent en une double haie pour former ensuite la voûte d'acier.

La porte du temple s'ouvre. Les commissaires sont introduits, précédés des FF.·. qui ont été députés auprès d'eux.

Le président provisoire adresse au président installateur les félicitations de l'At.·., lui remet les trois maillets et le conduit à l'Orient, ainsi que les autres commissaires, en passant sous la voûte d'acier, et aux sons de la colonne d'harmonie, s'il y en a une. Chacun reprend sa place où il se tient debout et à l'ordre.

---

## TRAVAUX DU GRAND ORIENT

---

Le président installateur occupe le siège présidentiel, fait placer à sa droite le président de l'At.°, et remet aux deux autres commissaires les maillets de Surv.°.

— Cela fait,

LE PRÉS.°. *frappe un coup* —●— *et dit :*

FF.°. Surv.°, parcourez vos colonnes et assurez-vous de la régularité de tous les FF.°.

Les Surv.°, ayant pris leurs places, rendent compte de leur mission. S'il y a doute sur la régularité de quelque F.°, le président installateur se fait rendre compte et statue.

Le Prés.° ouvre les trav.° du Gr.° O.° au grade voulu, en la forme accoutumée, avec l'aide des deux Surv.°.

Il fait donner lecture par le Secrét.° des pouvoirs des installateurs, ainsi que du titre constitutif de l'At.°, délivré par le Gr.° O.°. Il remet ces pièces au président de l'At.°; il en ordonne la transcription en tête du livre d'arch.° et le dépôt aux archives de l'At.°.

Il remet également au président de l'At.° trois exemplaires des cahiers de grades, ainsi que trois exemplaires du livre de la loi maçonnique, le tableau des membres de l'At.° visé au secrétariat général du Gr.° O.°, et les titres maçonniques produits par les fondateurs de l'At.°.

Cela fait, le président installateur invite le Prés.° et les deux Surv.° de l'At.° à se placer devant le plateau présidentiel. Et il invite le président de l'At.° à prononcer, à haute voix, la formule suivante :

Sur mon honneur et ma conscience, je promets d'observer fidèlement la Constitution et le Règlement général du Grand Orient de France, Suprême Conseil pour la France et les possessions françaises.

Chacun des Surv.° de l'At.° dit ensuite :

Je le promets.

LE PRÉS. :

F. : Secrét. : , veuillez faire l'appel de tous les membres inscrits au tableau des fondateurs de l'At. : ; et que chacun signe les deux formules de l'obligation qui vient d'être prononcée.

Le Secrét. : fait l'appel. Les formules étant signées, et les signatures certifiées par les installateurs, le président à l'installation en remet un exemplaire au président de l'At. : , pour être conservé dans les archives, et retient l'autre pour être transmis au G. : O. : avec le procès-verbal de l'installation.

Puis, dans une allocution chaleureuse, inspirée par la circonstance et par la gravité du ministère qu'il remplit, le président installateur rappelle les principaux devoirs qu'impose la Franc-Maçonnerie, et fait ressortir l'importance de la mission que le nouvel atelier aura à remplir.

— Cela fait,

LE PRÉS. : *frappe un coup* —●— *et dit :*

F. : premier et F. : second Surv. : , prévenez les FF. : de vos colonnes qu'il va être procédé à l'installation de l'At. :

— L'annonce ayant été portée par les deux Surv. : ,

LE PRÉS. :

Debout et à l'ordre, mes FF. : ; le glaive haut à la main gauche.

— Après une pause,

Au nom du Grand Orient de France, Suprême Conseil pour la France et les possessions françaises, en vertu des pouvoirs à nous délégués, nous installons à l'O. : (à la Vall. : ou au C. : ) de..... une loge (un chap. : ou un cons. : philos. : ) sous le titre distinctif de.....

Il frappe les coups du grade, — et dit :

La R. : L. : (le chap. : ou le cons. : philos. : ) ..... à l'O. : (à la Vall. : ou au C. : ) de..... est installée.

Chaque Surv. : frappe, à son tour, les coups du grade, et porte cette proclamation sur sa colonne.

Le Prés. : , avec l'aide des autres installateurs, fait former, au milieu du temple, la chaîne d'union par tous les membres de l'At. : ; il leur communique les mots de semestre ou le mot annuel avec le cérémonial d'usage.

Revenu à sa place, le Prés. : ferme les trav. : du Gr. : O. : avec l'aide des deux Surv. : ; il se fait apporter par ceux-ci leurs maillets; puis il invite le président et les deux surveillants de l'At. : à s'approcher du plateau présidentiel; et il leur dit :

Reprenez, TT. : CC. : FF. : , ces maillets que vous ont confiés les suffrages de vos FF. : . Continuez à en faire un habile et prudent usage, en maintenant par eux l'ordre et l'harmonie dans ce temple où ne doivent régner que la concorde et l'amitié.

Cela fait, les commissaires closent et signent le procès-verbal d'installation en deux exemplaires, dont un pour les archives de l'At. : et l'autre pour celles du Gr. : O. : . Puis ils prennent place à l'Orient, le président installateur à la droite du président de l'At. : .

### TRAVAUX DE L'ATELIER

— Le Prés. : et les deux Surv. : de l'At. : ayant repris leurs places,

LE PRÉS. : *frappe un coup* —●— *et dit :*

F. : premier et F. : second Surv. : , annoncez aux FF. : qui décorent vos colonnes que les trav. : de l'At. : , qui ont été suspendus pour la cérémonie de l'installation, reprennent force et vigueur.

L'annonce est portée sur les deux colonnes.

LE PRÉS. :

F. : premier et F. : second Surv. : , invitez les FF. : de vos colonnes à se joindre à nous pour remercier les RR. : FF. : installateurs pour la



manière si digne et si frat. : dont ils ont accompli leur mandat. Prouvons-leur notre gratitude par une triple et chaleureuse batterie.

— L'invitation ayant été faite par les deux Surv. : ,

Debout et à l'ordre, mes FF. :

A moi par le signe, la batterie et l'acclamation.

— Ce commandement étant exécuté,

Reprenez vos places, mes FF. :

Chacun se rassied.

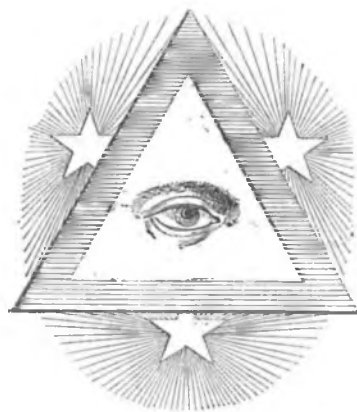
LE PRÉS. : *prononce une allocution appropriée à la solennité.*

Puis il donne la parole à l'ORAT. : . Celui-ci, dans son discours, rend hommage à la grandeur de l'institution maç. : qui, sur les différentes parties du globe, contribue à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité, ainsi qu'au développement de la fraternité universelle.

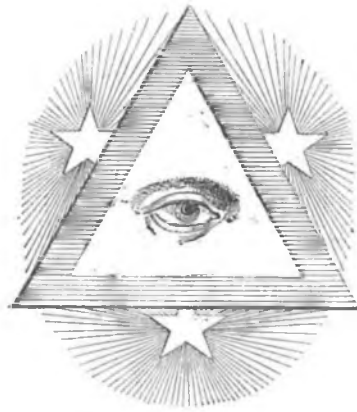
Les FF. : qui ont préparé des morceaux d'arch. : demandent la parole au président, qui fait ensuite applaudir aux discours prononcés, dont un double est joint au procès-verbal d'installation.

Les trav. : se continuent ensuite comme dans les tenues ordinaires, jusqu'à épuisement de l'ordre du jour ; et ils sont clos selon le rituel du grade.

N.-B. Il est bon que la tenue soit suivie d'un banquet ou d'une agape, ou tout au moins d'une collation amicale.



# INAUGURATION DE TEMPLE



# SOMMAIRE

---

Préalables.

RITUEL D'INAUGURATION.

---

## PRÉALABLES

---

Le temple à inaugurer doit être orné aussi brillamment que possible.

On n'allume d'abord qu'un petit nombre de luminaires, pour recevoir et faire placer l'assistance avant la cérémonie. — Trois lampes d'ouvriers, allumées, sont posées au pied du plateau présidentiel et les deux plateaux de Surv. :. — Le triangle lumineux et l'étoile flamboyante sont voilés.

Un trépied portant des charbons allumés doit être tenu prêt, pour être placé au milieu du temple après l'entrée du cortège.

On fait entrer et placer :

- 1° Les membres de l'At. :. qui ne font pas partie du cortège d'inauguration ;
- 2° Les simples visiteurs, après tuilage ;
- 3° Les invités et les membres des députations, après les avoir reconnus.

Les uns et les autres ne sont revêtus d'aucun insigne maçonnique, jusqu'au moment indiqué au rituel.

Le Gr. :. Exp. :., seul, porte le tablier de maître, mais point de cordon. Il ferme la porte intérieurement ; puis il se tient auprès, armé d'un glaive et tenant une truelle de la main gauche.

Cela fait, on éteint tous les luminaires, sauf les trois lampes d'ouvriers.

---

Dans les parvis, devant la porte du temple, se tiennent deux gardiens (le Couvr. :. et un autre F. :.) revêtus du tablier de maître et du cordon. Chacun d'eux est armé d'un glaive.

---

Le cortège, ou commission d'inauguration, est composé de :

- Un président,
- Deux surveillants,
- Un porte-glaive,

Un porte-étendard. (*Si le temple est commun à plusieurs At.:., il y a autant de porte-étendards que de bannières.*)

Deux maîtres des cérémonies, dont un portant le feu sacré, et l'autre portant le récipient qui contient le parfum :

Officiers portant les outils symboliques (*équerre, compas, niveau, règle, levier, marteau, ciseau.*)

Tous les membres du cortège sont revêtus de leurs insignes.

Le président et les deux surveillants ont le maillet en main.

Le porte-glaive tient levé le glaive flamboyant.

Les deux maîtres de cérémonies ont le glaive à la main droite.

---

# RITUEL D'INAUGURATION

---

Le cortège se met en marche dans l'ordre suivant :

- 1° Les officiers porteurs des outils symboliques,
- 2° Le porte-glaive,
- 3° Le ou les porte-étendards,
- 4° Les deux maîtres des cérémonies,
- 5° Les deux surveillants.
- 6° Le président.

Une fois le cortège arrivé dans les parvis du temple, les FF.°. désignés sous les quatre premiers numéros s'écartent et forment la haie pour livrer passage au président, derrière lequel se rangent les deux surveillants.

Lorsque le président s'est avancé, les deux gardiens dirigent leurs glaives vers lui.

LE COUVREUR

Qui êtes-vous, et que venez-vous faire ici ?

LE PRÉSIDENT

Nous sommes les envoyés du maître. et nous venons inspecter les travaux.

LE COUVR.°.

Quelle garantie pouvez-vous nous donner de l'exactitude de vos paroles ?

Le second Surv.°. s'avance et donne au Couvr.°. l'attouchement d'App.°.

LE COUVR. :

Cette première garantie ne suffit pas. — Pouvez-vous nous en donner une autre?

Le premier Surv. : s'avance, à son tour, et lui donne à l'oreille le mot d'App. :

Le Couvr. : frappe, alors, à la porte du temple, un grand coup du pommeau de son glaive.

LE GR. : EXP. : (*de l'intérieur*)

Qui est là?

LE COUVR. :

Ce sont les envoyés du maître, qui viennent inspecter les travaux intérieurs.

LE GR. : EXP. :

Comment le pourraient-ils, puisque les ténèbres règnent dans le temple?

LE COUVR. :

Ils portent avec eux la lumière.

LE GR. : EXP. :

Comment en aurons-nous la preuve?

Le président s'approche de la porte et frappe, avec son maillet, les trois coups d'App. :

LE GR. : EXP. :

Qui frappe ainsi?

LE PRÉS. : *frappe trois autres coups d'App. : et dit :*

Qui donc a osé pénétrer dans ce temple et refuse de nous en donner l'entrée?

LE GR. : EXP. :

Ce sont les ouvriers qui ont travaillé à sa construction et auxquels la garde en a été confiée.

LE PRÉS. : . *frappe encore trois coups d'App. : . et dit :*

Nous réclamons l'entrée du temple.

LE GR. : . EXP. : .

Que venez-vous y faire ?

LE PRÉS. : .

Nous venons achever l'ouvrage, en y allumant le feu sacré, pour le consacrer à la vertu et à la vérité.

LE GR. : . EXP. : . *ouvre un des battants de la porte et, le glaive haut, dit :*

Comment me sera prouvée votre mission ?

Le président s'approche et lui donne l'attouchement et le mot sacré de Comp. : .

LE GR. : . EXP. : . *s'incline en disant :*

Soyez les bien venus, vous les envoyés du maître.

Puis il ouvre l'autre battant de la porte et s'efface pour laisser passer le cortège.

Le cortège entre et s'avance jusqu'à l'Orient, le président en tête, puis les deux surveillants, puis le porte-glaive, puis le porte-étendard, puis les deux maîtres des cérémonies, puis les officiers porteurs des outils symboliques.

Aussitôt le cortège entré, les deux gardiens entrent aussi, ferment la porte et se tiennent devant, le glaive haut, face à l'Orient.

Arrivé à l'Orient, le président enlève le voile épais qui cachait le triangle lumineux ; puis, ayant pris le feu sacré que portait l'un des maîtres des cérémonies, il allume le candélabre à trois branches placé sur le plateau présidentiel.

LE PRÉS. : . *frappe les coups d'App. : . (●—●—●) et dit :*

O vérité ! toi qui nous as donné la force de pénétrer dans cette enceinte encore obscure, nous te saluons de notre amour ! Éclaire de ta lumière sacrée les francs-maçons qui veulent consacrer cet édifice à ta manifestation et à ton triomphe. Que ce jour soit pour nous comme



l'aurore du bonheur; et que les hommes de bonne volonté qui voudront s'associer à nos travaux soient toujours pénétrés de l'importance de notre mission, et toujours animés des sentiments d'amour, de bienveillance et de justice!

— Puis, après une pause pendant laquelle on allume tous les luminaires placés à l'Orient, F.: premier Surv.:, veuillez porter la lumière à la colonne du Midi. Vous, F.: M.: des Cérém.: porteur du feu sacré, ainsi que vous FF.: Porte-Glaive et Porte-Étendard, accompagnez le F.: premier Surv.:

Le 1<sup>er</sup> Surv.:, accompagné comme il vient d'être dit, se rend à son plateau en suivant la colonne du Midi. Une fois arrivé, il allume son flambeau avec le feu sacré.

LE 1<sup>er</sup> SURV.: frappe les trois coups d'App.: (●—●—●) pour prendre possession et dit :

Que ce flambeau soit pour nous le symbole de la raison qui guide l'humanité vers le progrès! Qu'il éclaire tout profane venu dans ce temple pour y apprendre la science de la vie! Qu'il pénètre son esprit de la loi d'amour et de solidarité; et qu'il lui rappelle toujours ce qu'il doit à ses frères et à tous les hommes!

Les trois autres officiers reviennent à l'Orient par le Midi; et, en même temps, on allume tous les luminaires placés de ce côté du temple.

LE PRÉS.:

F.: second Surv.:, veuillez porter la lumière à la colonne du Nord.

F.: M.: des Cérém.: porteur du feu sacré, F.: Porte-Glaive, et F.: Porte-Étendard, accompagnez le F.: second Surv.:

Et vous, mes FF.: qui tenez les outils symboliques, veuillez les déposer en lieu sûr et, ensuite, occuper les places qui vous sont assignées.

Le 2<sup>e</sup> Surv. ., accompagné comme il vient d'être dit, se rend à son plateau en suivant la colonne du Nord. Une fois arrivé, il enlève le voile épais qui couvrait l'étoile flamboyante et allume son flambeau avec le feu sacré.

LE 2<sup>e</sup> SURV. . : *frappe les trois coups d'App. .* (●—●—●) *pour prendre possession, et dit :*

Que cette double lumière, symbole de la pensée libre et de l'investigation attentive, nous guide toujours de ses rayons ! Qu'elle nous apprenne à mettre nos paroles et nos actes d'accord avec nos convictions !

Le porte-étendard se place entre les colonnes, ayant à sa droite le porte-glaive, à sa gauche le M. . des cérém. ., face à l'Orient. En même temps, tous les luminaires du côté du Nord sont allumés.

LE 1<sup>er</sup> SURV. . : *frappe un coup* —●— *et dit :*

Vén. . M. ., le Midi est resplendissant.

LE 2<sup>e</sup> SURV. . : *frappe un coup* —●— *et dit :*

Vén. . M. ., l'étoile polaire brille de tout son éclat.

LE PRÉS. . : *frappe un coup* —●— *et dit :*

Mes FF. ., revêtez vos insignes. Debout et à l'ordre.

Ce commandement étant exécuté, le président se rend au milieu du temple, accompagné du M. . des Cérém. . porteur du parfum, qui était resté à l'Orient.

Le porte-étendard, le porte-glaive et l'autre M. . des Cérém. ., qui étaient entre les colonnes, s'avancent à sa rencontre jusque vers le trépied.

Arrivé lui-même près du trépied, le président prend le récipient du parfum, que tenait le M. . des Cérém. ., répand un peu du contenu sur les charbons ardents et dit :

Que le feu du courage et l'amour de nos semblables enflamment nos cœurs ! Et, de même que l'odeur de ce parfum s'élève et se répand, de même puissent nos travaux exercer une influence salutaire pour l'amélioration de l'humanité !

Le président remonte à l'Orient, accompagné du porte-étendard et du porte-glaive. La bannière est mise en place ; le glaive flamboyant est déposé sur le plateau présidentiel.

— Ayant repris sa place et se tenant debout,

LE PRÉS.:. *frappe un coup* —●— *et dit :*

F.:. premier et F.:. second Surv.:., prévenez les FF.:. qui décorent vos colonnes que je vais proclamer l'inauguration de ce temple; et invitez-les à se joindre à vous et à moi pour applaudir à cet heureux événement.

LE 1<sup>er</sup>, puis LE 2<sup>e</sup> SURV.:. *frappe un coup* —●— *et dit :*

FF.:. qui décorez la colonne du. . . . , notre Président va proclamer l'inauguration de ce temple. Vous êtes invités par lui et par moi à vous joindre à nous pour applaudir à cet heureux événement.

LE PRÉS.:.

Au nom et sous les auspices du Grand Orient de France, en vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés, je déclare inauguré ce nouveau temple, destiné aux trav.:. de la R.:. L.:. . . . . O.:. de. . . . .

A moi, mes FF.:., par le signe, la batterie et l'acclamation.

— Ce commandement étant exécuté,

Prenez place, mes FF.:.

— Quand tous sont assis,

La lumière a pénétré dans ce temple et répandu son éclat sur les colonnes symboliques. Nous pouvons désormais, mes FF.:., procéder régulièrement, ici, à nos trav.:.

Que la parole, cette manifestation de la pensée qui fait de l'homme le premier des êtres, fasse entendre dans ce temple les accents de la vérité! Qu'elle illumine nos ouvriers et en fasse des hommes nouveaux! N'oublions jamais que c'est à la régénération et au bonheur de l'humanité que doivent tendre tous nos efforts, que c'est à la délivrer du joug honteux de l'ignorance et des préjugés, à combattre les passions qui la troublent, que nous devons nous appliquer.

Pour remplir une si belle mission, entourons nos actions de sagesse et de prudence; mettons le discernement et la circonspection dans tous nos discours; et n'oublions jamais que l'union fait la force.

Que ce temple puisse servir de modèle à ceux que d'autres voudront édifier! Que la concorde et l'amitié y règnent constamment!

Unissons-nous, mes FF.°, dans une même pensée, pour célébrer la Justice, la plus haute des vertus sociales.

O Justice! Toi que soutient et fortifie la Vérité, guide et inspire les francs-maçons! Que leurs travaux aient toujours pour but la réalisation de tes préceptes dans les lois et dans les faits! Anime-les de ton souffle; et que chacun d'eux trouve dans cette enceinte l'amour de la vertu, source unique du vrai bonheur et de la dignité humaine!

Le président donne la parole à l'Orat.° et aux autres FF.° ayant préparé des morceaux d'arch.° pour la solennité.

— Les discours étant achevés, ou si personne n'en prononce,

LE PRÉS.° *frappe un coup* —●— *et dit :*

Mes FF.°, la cérém.° de l'inauguration étant achevée, nous allons procéder aux autres trav.° pour lesquels vous avez été convoqués.

